FICHE D'INFORMATION DU CCDS

PERSONNES HANDICAPÉES

No. 7
2002

Regard sur l'utilisation de la technologie chez les personnes handicapées

Dans ce septième numéro des ***Fiches d'information du CCDS concernant les personnes handicapées***, nous continuons de nous intéresser à l'utilisation de la technologie par les personnes handicapées, cette fois en examinant leur taux d'utilisation des diverses formes de technologie. La principale source de données pour cette fiche d'information est l'Enquête sociale générale (ESG), Cycle 14, année 2000, de Statistique Canada.

Êtes-vous branché?

Utilisation d'Internet

Dans la société d'aujourd'hui, Internet joue un rôle de premier plan pour ce qui est de fournir de l'information utile aux gens. Qu'il s'agisse de prévisions météo, d'information sur la santé ou de nouvelles, les personnes qui n'ont pas accès à la technologie Internet ne bénéficient peut-être pas de certains éléments d'information importants. De plus, selon les données recueillies, les personnes handicapées sont moins susceptibles que les personnes non handicapées, quel que soit le groupe d'âge, d'avoir accès à Internet.

Dans le groupe d'âge de 15 à 34 ans, 75,9% des personnes non handicapées avaient utilisé Internet dans les 12 mois précédents, comparativement à 69% des personnes handicapées. Chez les personnes de 35 à 54 ans, ces proportions s'établissaient respectivement à 58,6% et 44,6%. Dans le groupe d'âge de 55 à 64 ans, elles étaient de 35,6% pour les personnes non handicapées et de 23,6% pour les personnes handicapées. Même chez les personnes âgées, les personnes non handicapées étaient près de deux fois plus susceptibles que les personnes handicapées d'avoir utilisé Internet dans l'année précédente (11,3% comparativement à 6,6%). (Nota : Ces données, de même que d'autres tableaux, sont accessibles sur le site Web du CCDS, à l'adresse www.ccsd.ca.)

Il est possible d'accéder à Internet à partir de différents endroits, mais le fait d'avoir une connexion Internet à la maison accroît certainement la probabilité qu'une personne utilisera cette technologie. Le taux plus faible d'utilisation d'Internet chez les personnes handicapées est probablement attribuable à l'écart marqué qui existe entre les personnes handicapées et les personnes non handicapées pour ce qui est de l'accès à Internet à la maison. En 2000, seulement 28,6% des personnes handicapées vivaient dans un ménage bénéficiant d'une connexion Internet. Chez les personnes non handicapées, cette proportion était considérablement plus élevée, soit de 46,1%.

Le taux de connexions Internet à la maison variait selon l'âge, et des écarts particulièrement marqués ont été relevés entre différents groupes de personnes en âge de travailler. Les résultats se résument comme suit :

- chez les personnes de 15 à 34 ans, 45,9% des personnes handicapées bénéficiaient d'une connexion Internet à la maison, comparativement à 50,2% des personnes non handicapées;
- dans le groupe d'âge de 35 à 54 ans, 39,6% des personnes handicapées et 51,6% des personnes non handicapées bénéficiaient d'une connexion Internet à la maison;
- en ce qui concerne les personnes de 55 à 64 ans, 28% de celles qui ont un handicap, comparativement à 35,9% de celles qui n'en ont pas, bénéficiaient d'une connexion Internet à la maison;
- chez les personnes de 65 ans et plus, ces proportions reculaient à 10,1 et 14,6% respectivement.

Il faudrait réaliser des études plus poussées pour mieux comprendre les répercussions que ces écarts ont sur les débouchés sur le marché du travail[1].

Quels autres types de technologie de l'information utilise-t-on?

Nous utilisons aujourd'hui diverses technologies pour les communications, les loisirs et l'accès à l'information. Si certaines formes de technologie sont accessibles à peu près également pour les personnes handicapées et les personnes non handicapées, d'autres ne le sont pas.

Télévision par câble

Parmi les différentes formes de « technologie » dont il est ici question, la télévision par câble est celle pour laquelle l'écart entre les personnes handicapées et les personnes non handicapées est le plus faible. La proportion de personnes handicapées qui avaient regardé la télévision par câble dans l'année précédente s'établissait à 70,2% chez les hommes et 73,8% chez les femmes. Chez les hommes et les femmes non handicapés, ces proportions s'établissaient respectivement à 74,5% et 74,6%. On a relevé peu de variations dans l'utilisation de la télévision par câble en fonction de l'âge. (On trouvera des tableaux de données sur le site Web du CCDS.)

Téléphones cellulaires

Une faible majorité de personnes non handicapées utilisaient un téléphone cellulaire en l'an 2000 (56,2%), mais cette proportion était beaucoup plus faible (36,6%) chez les personnes handicapées. De

[1] Dans le cycle 14 de l'ESG, les utilisateurs d'ordinateur se sont vu poser des questions uniquement sur l'utilisation du courriel. Une fois encore, les personnes handicapées étaient moins susceptibles que les personnes non handicapées d'avoir utilisé le courriel. Chez les utilisateurs d'ordinateur en 2000, 55,3% des personnes handicapées avaient également utilisé le courriel dans l'année précédente, comparativement à 66,6% des personnes non handicapées. L'utilisation du courriel présente en outre une corrélation étroite avec l'âge. Le taux le plus élevé d'utilisation du courriel a été enregistré chez les personnes plus jeunes, c'est-à-dire celles de 15 à 34 ans. Dans ce groupe d'âge, 63,5% des utilisateurs d'ordinateur handicapés avaient fait usage du courriel dans l'année précédente, comparativement à 69,5% des utilisateurs non handicapés. Dans le cas des utilisateurs d'ordinateur âgés de 35 à 54 ans, la proportion de ceux qui avaient utilisé le courriel dans l'année précédente s'établissait à 56,9% chez les utilisateurs handicapés et à 66,4% chez les utilisateurs non handicapés. Parmi les utilisateurs d'ordinateur âgés de 55 à 64 ans, la proportion de ceux qui avaient également utilisé le courriel s'établissait à 46,9% chez les personnes handicapées et à 58,1% chez les personnes non handicapées. Enfin, chez les utilisateurs d'ordinateur âgés, 37,5% des personnes handicapées avaient fait usage du courriel, comparativement à 43,6% des personnes non handicapées.

Les Fiches d'information du CCDS concernant les personnes handicapées sont publiées par le Conseil canadien de développement social (CCDS) grâce au soutien financier de Développement des ressources humaines Canada.

Afin d'être ajouté ou enlevé de la liste d'envoi pour cette série de *Fiches d'information*, veuillez contacter :

Programme d'information/ personnes handicapées
CCDS, 309, rue Cooper, 5e étage, Ottawa, ON K2P 0G5
Tél. : (613) 236-8977; fax : (613) 236-2750,
Courriel : drip@ccsd.ca

La présente fiche d'information est aussi affichée sur le site Web du CCDS à www.ccsd.ca/drip en format PDF et html.

Tous droits réservés.
ISBN 0-88810-509-6
No de convention 40012390
de la Poste-publication

Le CCDS est une agence membre de Centraide

même, l'utilisation fréquente du téléphone cellulaire était plus répandue chez les personnes non handicapées. Par exemple, 38,2% des personnes non handicapées ont déclaré avoir utilisé un téléphone cellulaire toutes les semaines, comparativement à 21,2% des personnes handicapées. (On trouvera des tableaux de données sur le site Web du CCDS.)

Comme pour les autres formes de technologie, l'âge est un facteur qui influe de façon importante sur l'utilisation du téléphone cellulaire. Les personnes plus jeunes étaient plus susceptibles d'utiliser le téléphone cellulaire et d'en faire un usage plus fréquent que les personnes plus âgées, et les hommes étaient légèrement plus susceptibles que les femmes de faire usage du téléphone cellulaire (voir le Graphique 1 et le Tableau 1).

Guichets automatiques bancaires

Les personnes handicapées n'utilisent pas les guichets automatiques bancaires aussi fréquemment que les personnes non handicapées. Une fois encore, l'âge est un facteur important à cet égard. Chez les adultes les plus jeunes, les proportions d'utilisateurs de guichets automatiques variaient moins selon qu'il s'agissait de personnes handicapées ou de personnes non handicapées (voir le Tableau 1). En 2000, seulement 12,2% des jeunes (âgés de 15 à 34 ans) ayant un handicap et 10,7% des jeunes sans handicap n'avaient jamais utilisé de guichet automatique.

Cependant, on a relevé des écarts plus prononcés dans la proportion d'utilisateurs *fréquents* (au moins une fois par semaine) des guichets automatiques. Dans tous les groupes d'âge, les personnes non handicapées utilisaient plus fréquemment les guichets automatiques. L'écart le plus marqué a été relevé chez les personnes âgées, dont 63,6% de celles qui ont un handicap, et 55,2% de celles qui n'en ont pas, n'avaient jamais utilisé de guichet automatique. En outre, les personnes âgées sans handicap étaient également plus susceptibles que les personnes âgées handicapées d'être des utilisateurs fréquents des guichets automatiques (les

Graphique 1

Utilisation du téléphone cellulaire dans les 12 derniers mois selon le sexe, Personnes handicapées et non handicapées, Canada, 2000

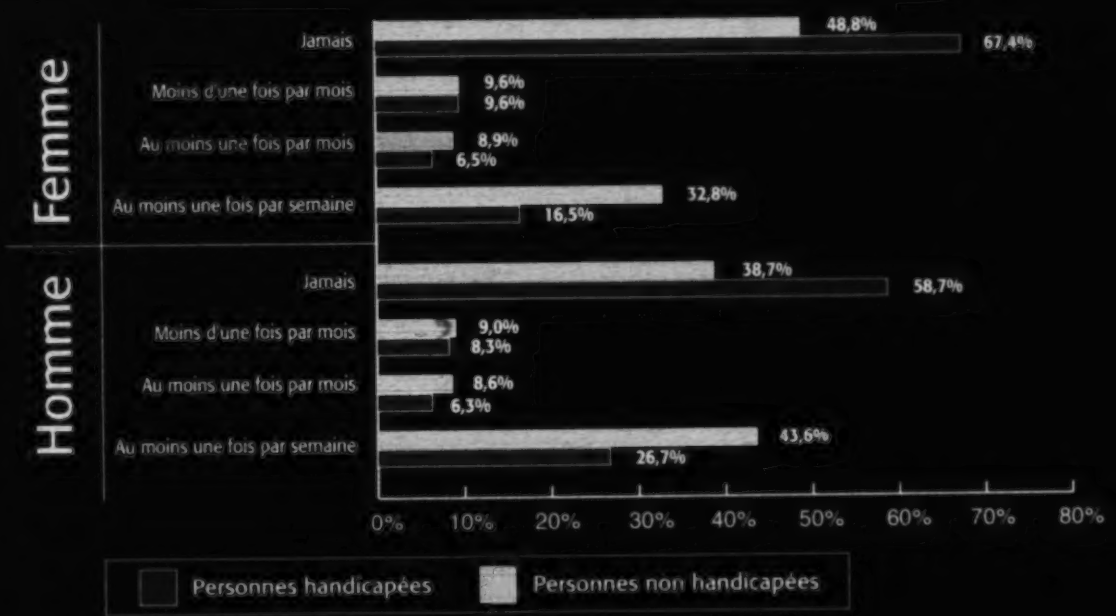

Source: Calculs du Conseil canadien de développement social fondés sur les données du cycle 14 (2000) de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada.

proportions s'établissant à 22% et 15% respectivement).

Les différences entre les sexes chez les personnes non handicapées pour ce qui est de l'utilisation des guichets automatiques étaient peu prononcées. Cependant, les hommes handicapés étaient plus susceptibles d'être des utilisateurs de guichets automatiques et de les utiliser plus souvent que les femmes handicapées. Comme le résume le Tableau 2, 48,4% des hommes handicapés ont déclaré utiliser un guichet automatique au moins une fois par semaine, comparativement à 39,9% des femmes handicapées.

Tableau 1

Utilisation du téléphone cellulaire et des guichets automatiques bancaires dans les 12 derniers mois, selon le groupe d'âge, Personnes handicapées et non handicapées, Canada, 2000

Groupe d'âge		Personnes handicapées		Personnes non handicapées	
		Téléphone cellulaire	Guichet automatique	Téléphone cellulaire	Guichet automatique
15 à 34 ans	au moins une fois par semaine	38,7%	66,6%	42,6%	72,7%
	au moins une fois par mois	11,2%	16,2%	12,3%	12,8%
	moins d'une fois par mois	13,4%	5,0%	12,4%	3,7%
	jamais	36,7%	12,2%	32,7%	10,7%
35 à 54 ans	au moins une fois par semaine	31,8%	63,7%	42,7%	71,9%
	au moins une fois par mois	7,9%	15,0%	7,1%	12,0%
	moins d'une fois par mois	9,9%	4,4%	7,6%	3,8%
	jamais	50,5%	17,0%	42,6%	12,3%
55 à 64 ans	au moins une fois par semaine	16,0%	42,7%	29,0%	49,8%
	au moins une fois par mois	6,7%	16,4%	6,5%	14,5%
	moins d'une fois par mois	9,9%	6,6%	7,4%	5,8%
	jamais	67,5%	34,3%	57,2%	29,9%
65 ans et plus	au moins une fois par semaine	5,0%	15,0%	9,6%	22,0%
	au moins une fois par mois	2,5%	15,1%	3,8%	15,6%
	moins d'une fois par mois	5,6%	6,3%	5,5%	7,2%
	jamais	86,9%	63,6%	81,1%	55,2%

Source : Calculs du Conseil canadien de développement social fondés sur les données du cycle 14 (2000) de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada.

Tableau 2

Utilisation de guichets automatiques bancaires dans les 12 derniers mois, selon le sexe, Personnes handicapées et non handicapées, Canada, 2000

Groupe d'âge		Personnes handicapées	Personnes non handicapées
Hommes	au moins une fois par semaine	48,4%	66,5%
	au moins une fois par mois	12,8%	12,4%
	moins d'une fois par mois	5,4%	3,9%
	jamais	33,4%	17,2%
Femmes	au moins une fois par semaine	39,9%	64,3%
	au moins une fois par mois	17,8%	13,4%
	moins d'une fois par mois	5,6%	4,7%
	jamais	36,7%	17,7%

Source : Calculs du Conseil canadien de développement social fondés sur les données du cycle 14 (2000) de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada.

Prochain numéro : La ***Fiche d'information numéro 8*** concernant les personnes handicapées mettra l'accent sur les répercussions de la technologie dans le milieu de travail et la façon dont cela touche les personnes handicapées. On utilisera à cette fin les données du cycle 14 (année 2000) de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada.